

COMPTE-RENDU D'AUDIENCE AVEC LA RECTRICE DU 9/11/2020

Propos introductif :

Le premier point que nous voulions aborder est celui de « l'état de santé de la profession ». Nous l'avons abordé longuement en Comité Technique Académique et avons donc redit l'extrême fragilité de très nombreux collègues demandant confiance, écoute, aide, précautions et réponses aux difficultés du quotidien.

Si une Rectrice et des IA ne peuvent pas tout régler, ils ont les moyens, les marges de manœuvre pour surmonter nombre d'obstacles amplifiés par la crise sanitaire.

Nous avons souligné que notre priorité absolue est le fonctionnement de toutes les écoles et qu'il fallait donc tout faire pour préserver la santé des personnels.

En insistant sur le fait que toutes nos propositions et demandes allaient dans ce sens.

. Situation « Postes-personnels » :

Le contrôle national des emplois de fin octobre est le suivant :

Départements	Déficit ou « sur nombre »
18	0
28	0
36	- 3
37	+ 11
41	- 9
45	- 9
	- 10

Pour le Rectorat, il s'agit d'une situation à l'équilibre ce qui justifie le refus du ministère d'autoriser le recrutement de personnels contractuels !

Nous avons dénoncé le fait de laisser au moins 3 départements en déficit. D'autant plus que les chiffres annoncés nous semblent (très) en-dessous de la réalité.

Question FSU-SNUipp sur les formations par constellation:

Nous avons renouvelé notre demande de suspension des dispositifs dans les départements au regard de la situation sanitaire mais aussi parce que le peu qui reste du dispositif n'a plus guère de sens. S'il s'agit de faire pour faire et remplir des tableaux, la profession risque de se détourner du peu de temps de formation qui subsiste.

Rectrice : est en accord avec notre argumentation et semble aller dans le sens de notre demande de suspension. La question sera traitée mercredi en comité de direction avec les DASEN.

Question FSU-SNUipp sur la gestion de la crise sanitaire :

Nous vous sollicitons sur plusieurs points :

> Nous vous informons de notre consigne académique en cas de non-remplacement d'un enseignant afin de permettre le non-brassage indiqué dans le protocole ministériel : le jour même demander aux parents qui le peuvent de venir chercher leur enfant, et demande de ne pas les déposer à l'école le lendemain et les jours suivants dans le cas le non -remplacement se prolongerait.

Rectrice : pas de remarque

> Nous demandons la suspension des temps de piscine pour les collègues et écoles qui le demanderaient. Le protocole sanitaire ne peut s'appliquer ce qui met en danger les élèves et les accompagnateurs. Nous avons demandé le respect des décisions prises par les écoles et qu'aucune pression ne soit exercée.

Rectrice : va travailler mercredi avec les DASEN sur un assouplissement circonstanciel. Mme la Rectrice a bien entendu l'impossibilité de respecter les protocoles mis en place ou alors pour un temps très limité dans l'eau et avec des risques sanitaires non nuls.

> Pour nos collègues ZIL et BD, qui doivent remplacer un collègue positif au Covid ou cas contact, nous demandons qu'ils en soient informés avant le déplacement dans l'école et que toutes les mesures sanitaires soient prises dans la classe (nettoyage...)

Rectrice : la demande semble entendue et sera abordée mercredi avec les DASEN.

Question FSU-SNUipp sur la question des primes, salaires, droits... :

> Nous demandons que tous les collègues ayant déposé une demande de prime COVID soient assurés de la percevoir.

Rectrice : Nous assure que tous les personnels qui y ont droit percevront bien la prime y compris avec retard.

> Nous demandons que la prime aux directeurs soit versée aux collègues en poste l'année dernière et qui ne le sont plus cette année.

Rectrice : va faire un point sur le nombre de collègues concernés et va voir ce qu'il est possible de faire.

> Nous demandons la suspension du jour de carence. **Rectrice : fait remonter au Ministère notre demande et la violence engendrée dans la profession de cette perte de salaire.**

> Nous demandons la prise en compte des avancements automatiques sur le salaire de novembre.

Rectrice : va étudier le dossier et revient vers nous.

Rupture conventionnelle :

Mme la Secrétaire Générale nous a répondu qu'enfin le cadrage budgétaire venait de paraître. Nos collègues qui avaient enclenché le processus vont donc très vite pouvoir le relancer.

Question FSU-SNUipp sur la protection fonctionnelle :

Des collègues ont été agressés depuis la rentrée du 2 novembre par des parents qui refusent le port du masque pour leur enfant ou dans le cadre de l'hommage à notre collègue Samuel PATY. Nous vous demandons que dans le cadre de la demande de protection fonctionnelle les services de la DASEN déposent plainte lorsque cela est nécessaire afin de protéger nos collègues.

Rectrice : Elle nous a assurés de sa détermination à protéger ses personnels. Elle va travailler mercredi avec les DASEN sur les dispositifs à appliquer par les DASEN et IEN. Suite à notre demande, un dépôt de plainte sera effectué par le rectorat suite à l'envoi d'un courrier de menaces à de nombreux directeurs dans l'académie.